



Accueil / Vivre / Solidarité & santé / Solidarité / Centre Communal d'Action Sociale /
Aide au financement du permis de conduire pour les 17-25 ans

AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES 17-25 ANS

24 février 2025

À compter du 1er janvier 2024, les conditions d'âge de l'aide au permis de conduire évoluent et passent à 17 ans au lieu de 18 ans.

POURQUOI CETTE AIDE

?

Parce que l'obtention du permis de conduire représente une dépense conséquente pour les jeunes et leur famille, le CCAS propose une aide financière de 500 € en contrepartie d'un engagement bénévole de 50 heures dans une association ou un service municipal (travaux d'intérêt général pour la commune, action civique, humanitaire et sociale, éducative, sportive, culturelle).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DU DOSSIER

- Être Fertois depuis au moins un an,
- Être âgé de 17 à 25 ans,
- Être de nationalité française ou avoir un titre de séjour en cours de validité,
- Être inscrit dans une auto-école située à La Ferté (1ère inscription uniquement),
- Effectuer une contrepartie de 50 heures de bénévolat,
- Ne pas bénéficier d'autres aides pour le passage du permis,
- Ne pas bénéficier d'autres aides pour le passage du permis.

EN QUOI CONSISTE LA CONTREPARTIE

?

Le candidat complètera sa proposition de contrepartie. 50 heures devront être effectuées dans une association Fertoise, dont il n'est pas licencié ou bénévole, ou auprès d'un service municipal.

La décision sera motivée par les critères suivants :

- La proposition de contrepartie,
- La motivation du candidat,
- Le projet personnel,
- L'audition du candidat.

COMMENT S'EFFECTUE LE VERSEMENT ?

Le versement de l'aide sera effectué directement auprès de l'auto-école fertoise, une fois que le candidat aura effectué l'engagement bénévole de 50 heures.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE ?

Contactez dès maintenant le CCAS !

CONTACT

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 60 22 63 73

Envoyer un message <mailto:service-courrier@lfsj.fr>

Espace public des Pelletiers
9, rue Goury (1er étage)

Horaires d'ouverture au public :
Lundi au vendredi : 9h/12h

**MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-
JOUARRE**

Place de l'Hôtel de Ville

77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

01 60 22 25 63

Nous contacter



Copyright 2025 MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE